

169



L'ESSENTIEL



Le magazine mensuel de la ville de Plaisir

**Souriez,
c'est la
RENTRÉE!**



P5/ACTU

**L'agglomération
SQY restructure
son réseau de bus**

P12/ACTU

**Focus sur tous
les travaux de voirie
menés durant l'été**

P25/SE BOUGER

**Run & Bike,
le rendez-vous sportif
à ne pas manquer**

> L'ESSENTIEL

SEPTEMBRE 2018

169

SOMMAIRE

P 4/ L'ACTU Retour sur les événements de l'été – Point sur les changements du réseau de bus – Séjour à Londres – Passeport Jeunes – Job-dating babysitting – Nouvel espace 10-14 ans – Les enfants de Plaisir participent à Démon – Semaine de l'environnement – Répare' Café – Comment réduire nos déchets – L'eau moins calcaire – Maison des familles – Fête de l'enfance – Informations sur les travaux de l'été

P 15/ LE DOSSIER DU MOIS Une journée à l'école – Les nouveautés de la rentrée – Sport et culture à l'école – Des ATSEM dans toutes les classes – Le numérique dans les écoles – Questions à Adeline Guillex – Les travaux dans les écoles

P 22/ VU & ENTENDU Escapes d'ailleurs – On vous répond

P 23/ ILS FONT PLAISIR Mickaël Guimonneau, médaille de l'apprenti boulanger

P 24/ SE BOUGER Le PRC se maintient – Tennis Club, tour d'horizon – Run & Bike, le challenge de l'automne – Trois nageurs de la Palme Plaisiroise à l'honneur

P 26/ SE CULTIVER Journées du patrimoine – La rentrée au Conservatoire – Jazz à la clé, c'est reparti – Kiosq, la culture en un clic

P 27/ LE COIN DES ASSOS Les rendez-vous des associations

P 28/ TRIBUNES

P 30/ PLAISIR PRATIQUE Carnet du mois – Horaires de la Mairie – Permanences du Maire – Contacter le Maire – Dates des encombrants – Dates du marché



C'EST EN VEILLANT À DONNER LES MÊMES CHANCES À CHACUN, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, QUE NOUS PRÉPARONS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN.



Édito

UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉ

L'heure de la rentrée a sonné... elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes, de rencontres, de projets partagés.

À Plaisir, plus de 3 752 élèves ont repris le chemin de l'école. Si la rentrée est un moment important pour les familles, elle l'est également pour les services de la ville.

En effet, ce sont 362 agents municipaux (ATSEM, agents de la restauration, agents d'entretien, animateurs, services techniques) qui se sont mobilisés pour offrir aux petits Plaisirois une belle rentrée.

Bien sûr, je n'oublie pas la rentrée des 2150 collégiens et lycéens, qui sont au cœur de notre projet intergénérationnel, ainsi que les nombreuses associations qui animent notre ville.

Je suis fière d'annoncer que la rentrée 2018-2019 s'est particulièrement bien passée, avec le soutien de notre nouvelle Inspectrice de l'Éducation nationale, que je tiens à remercier pour sa disponibilité et son implication. Enfance et jeunesse sont deux de nos principales priorités. Cela suppose, certes, des investissements financiers importants mais il s'agit surtout d'investir sur l'avenir, car je suis convaincue qu'en veillant sur nos enfants, nous préparons les citoyens et la société de demain.

Enfin, vous aurez également remarqué que votre magazine a fait peu

neuve ! Plus moderne, plus facile à lire, plus proche de votre quotidien, j'espère que vous aurez plaisir à le (re)découvrir. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, parce que répondre à vos attentes est notre priorité.

Je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, une belle année scolaire 2018-2019.

ÉVÈNEMENT



QUARTIER D'ÉTÉ AU PARC DU CHÂTEAU

Cette année encore, la période estivale a été riche en manifestations. Dans le parc du Château de Plaisir, jour après jour, concerts, créatures étranges et franches rigolades se sont succédés. Dès le mois de mai, familles et amis ont pris place sur les pelouses du parc du Château pour participer au pique-nique géant organisé par la Ville. Le 9 juin, lors des Escales d'ailleurs, ce sont des créatures géantes et poétiques qui ont déambulé dans les allées, devant les yeux écarquillés des petits et des grands (voir page 22). Enfin, pour la première fois, durant les deux mois d'été, les Estivales, organisées par la Mairie, ont permis, à toutes les générations de s'y retrouver, tous les après-midis, autour de trois espaces d'animations gratuites : sport, zen et coin des petits !



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, c'est au parc de l'Hôtel de Ville que les mélomanes se sont retrouvés. Elèves du Conservatoire de musique et groupes amateurs se sont succédés sur scène. Il faut croire qu'ils ont su mettre de l'ambiance car vous avez été nombreux à vous déhancher sur la piste de danse !



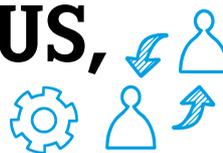
UN CLUEDO GÉANT POUR MENER L'ENQUÊTE

Une « Murder party » a été organisée le week-end du 1^{er} juillet à Plaisir. Le Théâtre Espace Coluche, le Château et le centre hospitalier ont accueilli les trois scènes de crime, scénarisées par Olivier Besson avec la complicité des élèves de la classe de théâtre du Conservatoire municipal. Vous avez été nombreux à vous prêter au jeu pour mener l'enquête et trouver le coupable !



DU COTÉ DE L'AGGLO

NOUVEAU RÉSEAU DE BUS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Depuis l'annonce, par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), des modifications prévues à la rentrée sur son réseau de bus, les usagers ont exprimé leurs inquiétudes. Durant l'été, le comité des usagers, la Mairie et l'Agglomération se sont rencontrés, pour échanger sur les changements à venir.

Nouveaux horaires, nouveaux itinéraires, depuis le 3 septembre, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), a effectué quelques changements sur le réseau SQYbus. Si le réseau sera ainsi plus efficace, la restructuration implique également la suppression de certains arrêts. C'est le cas, par exemple, de la ligne 9 qui devient une ligne courte entre Plaisir-Grignon et Plaisir-Marché.

Moins d'arrêts mais plus de bus

« Le réseau de bus ressemblait à une toile d'araignée », nous explique-t-on. « Il y avait beaucoup de lignes mais peu de passages de bus, voire aucun en heures creuses et le week-end ». Afin d'améliorer la desserte des principaux axes de la ville et de l'agglomération, depuis la rentrée, certains arrêts sont certes supprimés, mais les passages de bus sont plus fréquents et les horaires étendus. Ainsi sur la ligne 9, les premiers bus démarrent vers 5h30 et circulent jusqu'à plus de 22h, du lundi au

dimanche. L'attente entre les bus est ainsi plus courte et le trajet plus rapide.

Des ajustements pour faciliter les correspondances

Les demandes des usagers étaient justifiées. « Dès que le comité des usagers nous a sollicité, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises, en présence des équipes de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, afin de travailler à quelques ajustements » explique le Maire, Joséphine Kollmannsberger. Ainsi certains horaires ont été réajustés pour faciliter les correspondances entre les bus, mais également entre bus et trains. Autre avancée, de nouveaux lieux de vente des tickets T+ vont être déployés pour faciliter leur achat. Ces tickets permettent de voyager moins cher et d'effectuer autant de correspondances que souhaitées, sur tous les bus du réseau SQYbus, pendant 1h30.

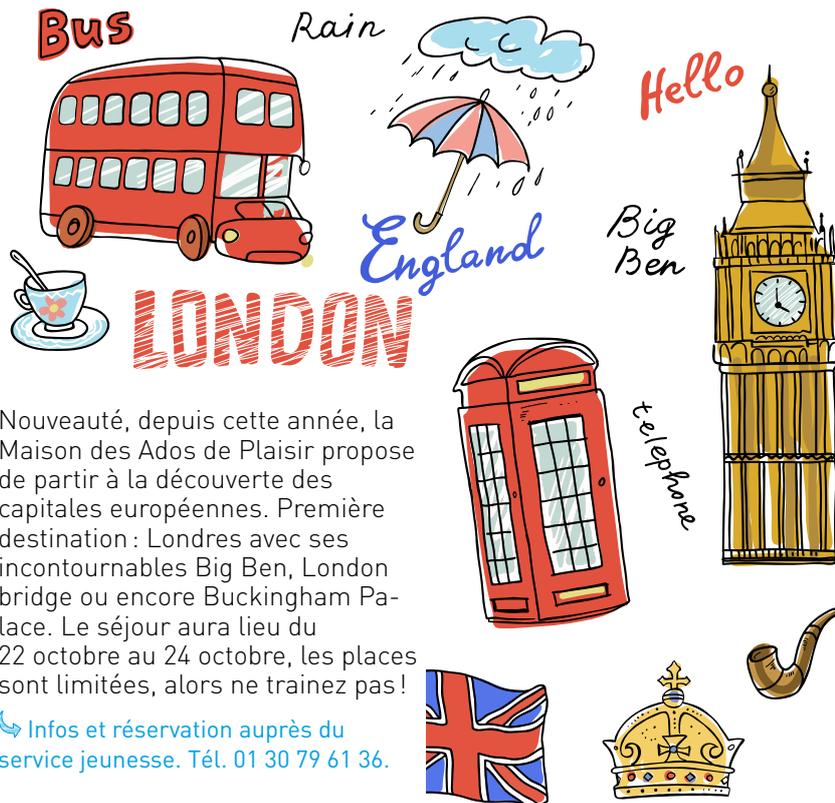
Un dialogue maintenu

Si d'autres demandes ont été formulées, comme celle concernant l'arrêt Blum, toutes n'ont pas pu être prises en considération par l'agglomération, lors de cette première étape. Celle-ci s'est cependant engagée à rester à l'écoute des usagers et à évaluer le nouveau réseau de bus pour le réajuster en cas de difficultés.

🔗 [Lignes et horaires du réseau SQYbus sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/reseaubus2018](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/reseaubus2018)

JEUNESSE

CAP SUR LONDRES!



Nouveauté, depuis cette année, la Maison des Ados de Plaisir propose de partir à la découverte des capitales européennes. Première destination : Londres avec ses incontournables Big Ben, London bridge ou encore Buckingham Palace. Le séjour aura lieu du 22 octobre au 24 octobre, les places sont limitées, alors ne traînez pas !

Infos et réservation auprès du service jeunesse. Tél. 01 30 79 61 36.

JEUNESSE

UN NOUVEL ESPACE POUR LES 10/14 ANS

Après son changement de nom et l'élargissement de ses horaires d'ouverture l'an dernier, depuis la rentrée, la Maison des ados propose un nouvel espace dédié aux 10-14 ans, situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, à la place de l'ALSH primaire Prévert. L'ALSH Prévert est quant à lui transféré au sein de l'école élémentaire.

EN BREF

DES BONS PLANS TOUTE L'ANNEE

Jusqu'à présent proposé uniquement durant l'été, le passeport jeunes, destiné aux 11-17 ans, est désormais valable durant toute l'année scolaire avec de nombreuses offres à la clé (sport, culture, sorties...).

Inscription en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo récente.

JEUNESSE

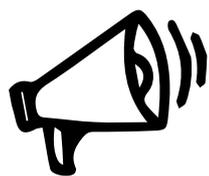
PARENTS, BABY-SITTERS : UNE MATINÉE POUR VOUS RENCONTRER !



Vous êtes parent à la recherche d'un(e) baby-sitter ou lycéen(ne) en quête d'un job régulier ou occasionnel ? Samedi 22 septembre, la Maison des Ados organise, à la Maison des familles Flora Tristan, un job-dating spécial babysitting afin de permettre aux familles et candidats baby-sitter de se rencontrer. Un rendez-vous à ne pas manquer pour se simplifier la rentrée !

De 9h à 12h - Maison des familles Flora Tristan, 1 rue des Francs-Sablons. Tél. 01 30 54 60 80.

CULTURE



LES ENFANTS DE PLAISIR SUR LA SCÈNE DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE



Voilà deux ans que **Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)** a été initié par la ville de Plaisir sur le département des Yvelines. Privilégiant à la fois le plaisir, le lien social et la découverte de la musique classique, la pédagogie de ce projet a séduit nos jeunes musiciens.

Il y a, à présent, deux ans que quinze enfants plaisirois, âgés de 7 à 12 ans, ont intégré le projet Démos. C'est à cette date que Plaisir a lancé le projet auquel les villes de Mantes-la-Ville, Trappes, Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy, Marcq et La Verrière se sont ralliées. Ce programme, porté par la Philharmonie de Paris, favorise la découverte de la musique classique dans les quartiers populaires. Les musiciens en herbe font, depuis, partie d'un orchestre départemental de 90 élèves et se sont engagés pour trois ans, à raison de deux ateliers de pratique en orchestre par semaine. « *Au début, on connaissait mal les notes* » avoue Inaya, « *mais après avoir appris à les déchiffrer, c'était plus facile !* » Coordonné par le Pôle Prévention, Médiation et Réussite éducative, le

projet porte ses fruits. Le 15 juin dernier, nos jeunes musiciens se sont produits à l'Orangerie du Château de Versailles, avant d'investir, le 24 juin, la Cité de la musique.

Durant ces deux soirées exceptionnelles, les enfants ont présenté leur programme musical devant leurs familles et tous les partenaires ayant contribué à la réussite du projet. « *Grâce à Démos, on embarque parents et enfants dans une aventure incroyable* », se félicite Philippe Cordat, Adjoint au Maire en charge de la culture. Des vocations sont déjà nées, si la quasi-totalité des participants envisage de poursuivre l'aventure en intégrant le conservatoire, certains rêvent même de devenir professeur de musique lorsqu'ils seront grands.



Démos est un vrai outil d'émancipation à travers l'éducation et la culture. Philippe Cordat,

Adjoint au Maire en charge de la culture



Flashez pour voir ou revoir le concert Démos du 24 juin à la Cité de la Musique (disponible jusqu'au 24 septembre)

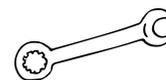


ENVIRONNEMENT

LA 2^{DE} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCOLOGIE

Du 24 au 29 septembre, la Ville organise de nombreux événements dans le cadre de la semaine de l'environnement et de l'écologie : expositions, visite du centre de déchets de Thiverval-Grignon, animation et jeux à la ludothèque, ateliers de récupération (plastiques, déchets) et de confection d'objets, ou encore ramassage de déchets suivi d'un repas convivial.

↳ Programme complet sur ville-plaisir.fr



ENVIRONNEMENT

RÉPARE'CAFÉ, POUR RÉPARER AU LIEU DE JETER

Un robot de cuisine en panne, un jouet cassé, un pull à reprendre ? Plutôt que de jeter, réparons ensemble, c'est l'idée du Répare'CAFé. Des bricoleurs « experts » seront présents, samedi 29 septembre après-midi à la Maison des Familles Flora Tristan, pour vous aider à réaliser toutes les réparations possibles et imaginables.

↳ Organisé par Plaisir en Transition en partenariat avec la Mairie
Samedi 29 septembre de 14h à 17h
à la Maison des Familles Flora Tristan
Gratuit et ouvert à tous

LA BOITE À TRUC



COMMENT FAIRE POUR... RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

Quelques changements de pratiques peuvent rapidement faire fondre la quantité de déchets que nous produisons. En réduisant nos déchets à la source, on peut faire diminuer nos poubelles de moitié, résultat, moins d'incinération de déchets, moins de tournées de camion benne et donc moins de pollution ! Voici quelques astuces...

ACHETER MALIN

Choisissez les produits utilisant le moins d'emballage et privilégiez les achats à la coupe ou au détail ainsi que les produits concentrés ou rechargeables. Buvez de l'eau du robinet : vous alliez ainsi écologie à économie car l'eau du robinet n'est ni emballée, ni transportée et coûte jusqu'à 300 fois moins cher.

COMPOSTER LES DÉCHETS DE CUISINE

Si vous avez un jardin, pratiquez le compostage individuel. Ce seul geste permettrait de réduire les déchets ménagers de 30 à 40% par an et par personne.

DONNER

Meubles, vêtements, vaisselle, livres qui ne servent plus... Plutôt que de les jeter, pensez à les donner, en plus, vous ferez des heureux !

RÉPARER

Vous n'avez pas la fibre du bricolage ? Qu'importe ! Des artisans et les Répare'CAFé sont là pour ça. La réparation permet d'allonger la durée de vie de vos équipements (électroménagers, vélos, etc.) : jusqu'à 20 kg de déchets en moins chaque année.

ENVIRONNEMENT

AVEC LA DÉCARBONATATION



ADIEU CALCAIRE !



Traces sur les robinets, dépôts blanchâtres sur la résistance de votre cafetière électrique, peau sèche, sans oublier la surconsommation énergétique engendrée...

En excès, la présence de calcaire provoque de nombreux désagréments. Grâce à la « décarbonation », les Plaisirois bénéficient, à présent, d'une eau plus douce.

L'eau distribuée sur notre commune, naturellement très calcaire, est issue de la nappe phréatique de la craie. La nouvelle unité de décarbonation de l'usine de traitement Suez de Flins-Aubergenville permet, depuis le 1^{er} juillet, d'avoir une eau plus douce. Le calcaire en excès est enlevé par une étape de traitement spécifique qui réduit la teneur en calcaire tout en conservant les qualités minérales de l'eau. L'eau ainsi adoucie reste, bien sûr, totalement potable. Équilibrée, elle garde suffisamment d'éléments minéraux nécessaires à la santé, tels que le calcium et le magnésium. L'eau décarbonatée est également source d'économie : durée de vie des appareils électroménagers prolongée, moins de détergents, baisse de la consommation d'énergie.

Pour Henri-Pierre Lersteau, adjoint délégué à l'environnement, il était « nécessaire de répondre à une attente massive des usagers, afin d'éliminer les nuisances occasionnées par le calcaire tout en conservant les qualités minérales de l'eau. D'autant que cet adoucissement collectif de l'eau ne coûtera au final rien de plus aux Plaisirois. C'est une opération gagnant/gagnant pour la collectivité et les particuliers. »

Selon Suez, 150 et 250 euros d'économie pourront ainsi être réalisés par an et par foyer.

👉 Si vous êtes équipés d'un adoucisseur individuel, il est indispensable de faire régler votre matériel car l'eau trop douce peut être corrosive.

Pour toute question spécifique au projet, les conseillers de SUEZ sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 80 77 19 03.

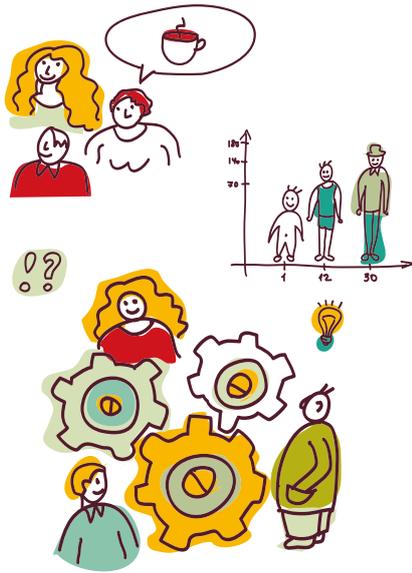
CHIFFRE-CLÉ

18 KG*

C'est le poids du calcaire éliminé, par an, grâce à la décarbonation.

* pour une consommation annuelle de 120 m³





SOLIDARITÉ

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES MAISONS DES FAMILLES

Trois Maisons des familles vous accueillent à Plaisir: la Mosaïque au Valibout, Flora Tristan à Brigitte et Camille Claudel à l'Aqueduc. De nombreuses activités culturelles et de loisirs y sont proposées. Permanences juridiques et sociales, ludothèque, soutien scolaire, prévention santé, ateliers de loisirs ou encore d'alphabétisation... ouvertes à tous, du lundi

au vendredi, les Maisons des familles sont au plus proche des besoins des familles. D'ailleurs, «paroles d'habitants» permet d'y recueillir le ressenti et les idées qui permettront d'adapter le service et d'améliorer le «mieux vivre ensemble».

🔗 Adresses et horaires sur ville-plaisir.fr, rubrique Solidarité

JEUNESSE

À L'ABORDAGE

Comme chaque année, plus de 600 petits Plaisirois participeront, le 19 septembre prochain, à la fête de l'enfance organisée par le service Jeunesse de la Ville. Ils pourront profiter, tout au long de la journée, de plus de 13 stands d'animations mais aussi de plusieurs structures gonflables. Enfin, clou de cette belle journée, une animation surprise sur le thème des pirates est également prévue au programme.



EN BREF

UNE AIDE JURIDIQUE

Les permanences juridiques reprennent, dès le mois de septembre, à la Maison des Familles Flora Tristan pour vous accompagner dans vos démarches :

- ADIL / Agence départementale d'information sur le logement, les mardis, de 9h à 12h, sans rendez-vous
- APME Médiation, les mardis, de 14h à 17h30, sur rendez-vous au 01 30 21 75 55
- CIDFF / Centre d'information sur des droits des femmes et des familles, les jeudis, de 9h à 12h, sans rendez-vous
- DIRE / Service d'aide aux victimes, les jeudis, une semaine sur deux, de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 30 44 19 87.

INFO ± : un avocat reçoit un lundi sur deux entre 17h30 et 18h15. Un conciliateur de justice vous accueille le 1^{er} lundi du mois de 16h à 18h.



ÉVÈNEMENT

FEU D'ARTIFICE PARTAGÉ : PLUS BEAU, MOINS CHER !

Le deuxième feu intercommunal co-organisé entre Plaisir et les Clayes-sous-Bois, suivi du traditionnel bal populaire, s'est déroulé le 13 juillet dernier, dans le parc du château de Plaisir. La mutualisation de cet événement a permis de vous offrir un magnifique feu d'artifice qui a été particulièrement applaudi, tout en réduisant son coût !

COMMÉMORATION

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 18 juin était célébré l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Un moment fort de l'histoire française que les élus, anciens combattants et Plaisirois sont venus commémorer devant la stèle du Général de Gaulle, en présence de Jean-Baptiste Graissin, dernier représentant de la France libre à Plaisir.



ENVIRONNEMENT

FAISONS GERMER ENSEMBLE

En cette matinée du 21 juin, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, accompagnée de son adjointe Ginette Faroux, inaugurerait le jardin partagé de la Maison Rousseau. Ce jardin partagé est un lieu où toutes les générations vont pouvoir se retrouver afin de pratiquer ensemble du jardinage, dans un cadre verdoyant et reposant.



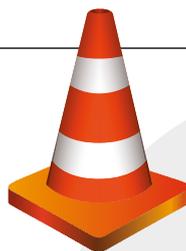
SPORT

TOUS FANS DES BLEUS

Vous étiez 2000 à vous être rassemblés dans la fan zone, organisée par la Mairie, au stade Giroux, pour partager, sur écran-géant, la demi-finale puis la finale de la Coupe du Monde de foot et assister à l'apogée des Bleus ! Bravo à eux, mais aussi à vous, pour la passion et la bonne humeur qui régnaient dans les tribunes, et aux équipes municipales qui se sont mobilisées pour nous permettre de vibrer ensemble.

**DES TRAVAUX
SUR NOS VOIRIES
DURANT TOUT L'ÉTÉ**

La ville a profité de la période estivale pour mener de nombreux travaux. Treize chantiers de voirie ont été réalisés durant l'été, dont certains sont encore en cours.



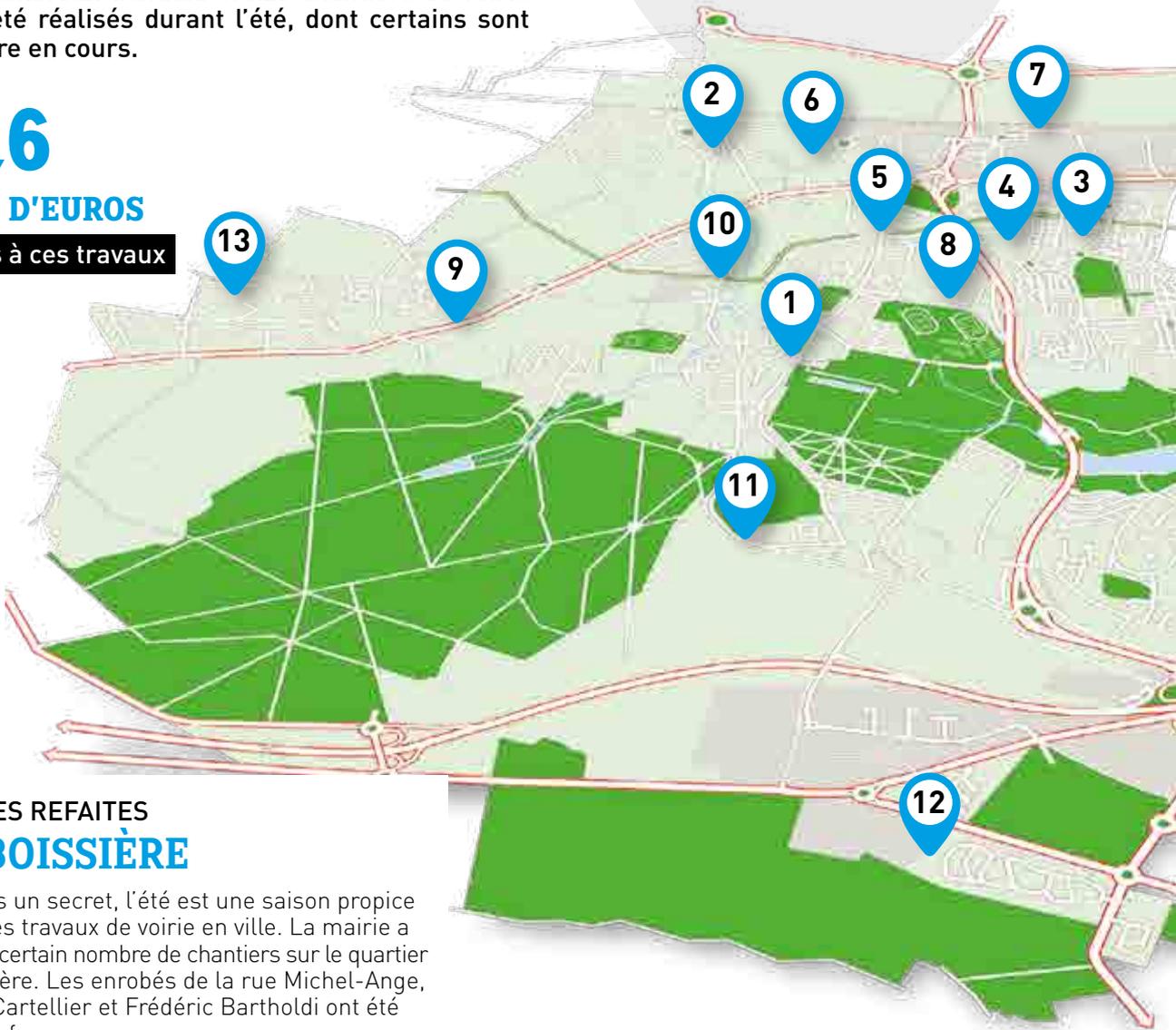
**13
CHANTIERS
DE VOIRIE**

MENÉS PENDANT L'ÉTÉ

2,6

MILLIONS D'EUROS

sont consacrés à ces travaux



**TROIS RUES REFAITES
À LA BOISSIÈRE**

Ce n'est pas un secret, l'été est une saison propice pour tous les travaux de voirie en ville. La mairie a diligenté un certain nombre de chantiers sur le quartier de la Boissière. Les enrobés de la rue Michel-Ange, des allées Cartellier et Frédéric Bartholdi ont été refaits à neuf.

COÛT DES TRAVAUX 400 000 €



12



LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ À LA MARE-AUX-SAULES

C'est avec les habitants du quartier de la « Mare-aux-Saules » que le projet de voirie a été élaboré. Il aura fallu quatre réunions de co-construction afin d'aboutir au projet final : la mise en sens unique de la rue des Saules, accompagnée de la réfection de la chaussée et des trottoirs, et de la création de places de stationnement afin de faciliter la circulation des piétons.

Les travaux s'effectuent en deux tranches. La première, sur la partie Nord de la rue, a débuté cet été et s'achèvera en octobre, tandis que la seconde, pour la partie Sud, sera réalisée durant l'été 2019. Sur ce projet, la co-construction aura été exemplaire car si les habitants se sont fortement engagés sur la réflexion en amont du projet, ils s'engagent également à financer les travaux sur les voies privées.

COÛT DES TRAVAUX 1 000 000 €

[1^{ère} et 2^{de} tranche]

6



7



11



11



12



7



- 1 Travaux d'accessibilité rue Alexandre Dumas
- 2 Remplacement du sol souple par de l'enrobé sur l'ancienne aire de jeux devant l'école Saint Exupéry
- 3 Création d'une place handicapée devant l'école Jacques Prévert
- 4 Réfection de la chaussée sur l'avenue du Général de Gaulle
- 5 Réfection de la chaussée d'une partie du carrefour à feux place Salvador Allende
- 6 Réfection de chaussée rue des Ébisoires
- 7 Réfection de chaussée boulevard Léon Blum
- 8 Réfection de chaussée au carrefour Mitterrand
- 9 Création d'un passage piéton en 2 temps rue de la Boissière
- 10 Prolongement du cheminement piétonnier de l'Aqueduc en sable stabilisé
- 11 Aménagement voirie et trottoirs de la rue Jules Régnier
- 12 Travaux de rénovation voirie au quartier de la Mare-aux-Saules
- 13 Réfection voirie de la rue Michel Ange, des allées Pierre Cartellier et Frédéric Bartholdi.



TRAVAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ACCESSIBILITÉ

La ville a profité de l'été pour avancer la mise en accessibilité de ses équipements et espaces publics.

Voté en 2016 par le Conseil municipal, le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoit une enveloppe de 450 000 € par an pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux et des voiries.

Installation de rampes d'accès, aménagement des sanitaires, modification des enrobés..., durant l'été, 5 sites ont bénéficié de ces travaux :

- le groupe scolaire Jacques Prévert
- le gymnase Hassler
- l'école Pierre Brossolette
- la Maison des familles Flora Tristan
- le poste de police municipale

2 espaces publics ont également été concernés :

- Cimetière (1^{ère} tranche)
- Parc de l'Hôtel de Ville

Afin de poursuivre la mise en accessibilité, 9 bâtiments seront mis en conformité dès l'été prochain.

1,8 MILLION D'EUROS
CONSCRÉ À LA
RÉNOVATION
DES BÂTIMENTS.

45 CHANTIERS
DE BÂTIMENTS
ONT ÉTÉ MENÉS
DURANT L'ÉTÉ.

EN BREF

SALLE DES FÊTES DE LA BOISSIÈRE

Les travaux de rénovation ont débuté :

- Étanchéité
- Faux-plafond
- Fenêtres
- Éclairage
- Peinture

Le ravalement extérieur et les sols sont prévus en 2019

COÛT DES TRAVAUX :
150 000 € SUR 2 ANS

PALAIS DES SPORTS PIERRE DE COUBERTIN

Les plaques en polycarbonate de la toiture ont été abimées par les intempéries de ces derniers mois. La moitié d'entre elles a été changée cet été, la seconde le sera l'été prochain.

COÛT DES TRAVAUX :
200 000 € SUR 2 ANS

SOURIEZ, C'EST LA RENTRÉE !

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS, IL S'AGIT D'UNE PÉRIODE OÙ IL FAUT APPRIVOISER UN NOUVEL ENVIRONNEMENT ET TROUVER DES RÉPONSES À SES INTERROGATIONS. SUIVEZ NOTRE GUIDE POUR DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS.



Lundi 3 septembre, les 3752 élèves inscrits de la maternelle au CM2 ont fait leur rentrée dans une des 28 écoles publiques de la ville. «*Il est essentiel d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions possibles et il y a là, un enjeu important qui a supposé un gros travail d'anticipation et beaucoup de préparation de la part des services municipaux durant tout l'été*» explique le Maire, Joséphine Kollmannsberger. Si la rentrée renvoie inévitablement à l'école, il ne faut pas pour autant oublier les équipes de l'accueil péri-scolaire qui elles aussi se sont longuement préparées pour cette rentrée.





UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE

7h30

Les animateurs du service Enfance de la Ville accueillent les enfants au fil de leur arrivée. Lectures, jeux calmes, dessin... c'est le moment de prendre le temps de démarrer la journée en douceur.

8h20*

Les grilles de l'école s'ouvrent. À 8h30, la cloche sonne, direction les salles de classe en rang et en silence.

10h00

La récréation du matin, sous la surveillance des enseignants, est l'occasion de se dégourdir les jambes et de jouer entre camarades.

11h20

La cloche sonne, c'est l'heure du repas. Deux services sont organisés, pour les demi-pensionnaires, encadrés par les animateurs. Leur rôle est d'inciter les enfants à goûter de tout, pour que leur alimentation soit équilibrée et variée, mais aussi d'animer le temps du repas.

13h10

Les portes ouvrent à nouveau pour accueillir les élèves qui ont déjeuné à la maison. La classe reprend à 13h30. C'est aussi l'heure de la sieste pour les petits en maternelle.

15h00

La récréation de l'après-midi permet de souffler un peu.

16h20

C'est la fin de l'école. De nombreux enfants retrouvent leurs parents à la grille. Ceux restant en accueil périscolaire et à l'étude retrouvent leurs animateurs pour le goûter.

16h30

L'étude surveillée commence. Les enfants peuvent apprendre leurs leçons ou faire des exercices de manière autonome encadrés par des enseignants et des étudiants.

À PARTIR DE
18h00

Certains enfants quittent l'école après l'étude. Les autres jouent sous la surveillance des animateurs jusqu'à l'arrivée de leurs parents. À 19h, tout le monde a retrouvé sa maison, l'école ferme... jusqu'au prochain jour de classe.

* 8h10 pour les maternelles hors groupes scolaires



1



3



2

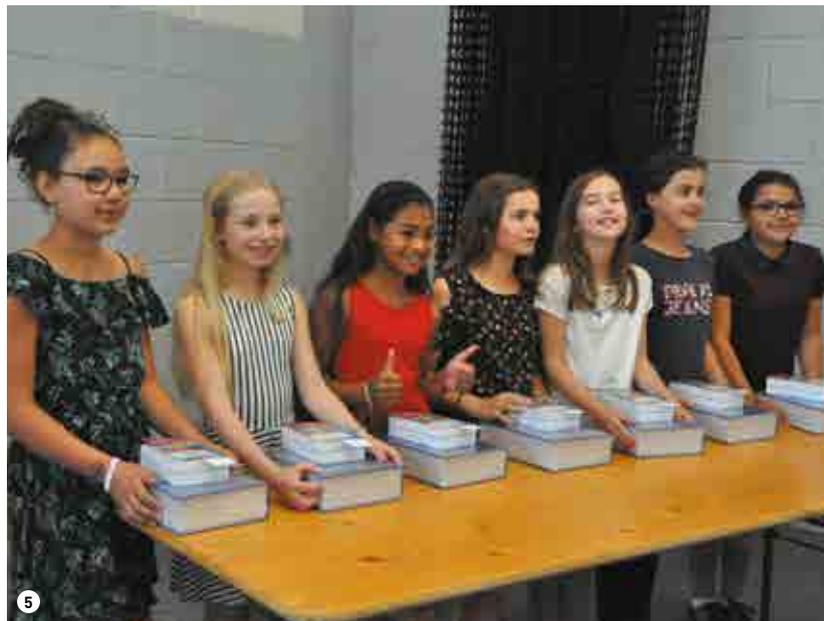


1 Les CP dédoublés

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années d'école et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP des écoles Pierre Brosolette et François Rabelais sont dédoublées à la rentrée 2018. Il s'agit de garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux à la fin de l'année scolaire : lire, écrire, compter, respecter autrui. L'objectif étant « 100 % de réussite en CP », pour ne laisser aucun enfant au bord du chemin et d'emmener chacun le plus loin possible.

2 Un self sur l'école Jeantet

Les enfants des écoles Marcel Jeantet et Jean de La Fontaine ont découvert le restaurant scolaire flambant neuf. L'ensemble de la cantine et de l'office a été ré-agencé pour offrir un réfectoire doté d'un service en self aux élémentaires en lieu et place de l'ancien restaurant et de l'accueil de loisirs. Une salle de restauration a été aménagée pour les maternelles, qui jusque-là déjeunaient au sein de leur école. L'ancien réfectoire de l'école La Fontaine devient, quant à lui, un accueil de loisirs.



3 **Les inscriptions scolaires rentrée 2019/2020**

À partir de la rentrée 2019, l'école sera rendue obligatoire à partir de 3 ans, au lieu de 6 ans jusqu'à présent. Pour les enfants nés à partir de 2016 et non scolarisés, les inscriptions sont ouvertes de septembre à décembre 2018.

NOUVEAUTÉ
 Vous pourrez dorénavant effectuer la première inscription scolaire de votre enfant en ligne, via l'Espace citoyen sur ville-plaisir.fr.

4 **Aide aux devoirs, le Clas* fait sa rentrée !**

Votre enfant ou votre adolescent a besoin d'aide pour les devoirs ? À partir du 1^{er} octobre, la Mairie propose un soutien aux élèves de la primaire au lycée, tous les jours, sauf mercredi et vacances scolaires, de 17h à 19h, dans les Points accueil, Maisons des familles et à la Mairie annexe. Le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

Renseignements au 01 30 79 61 36 et inscription en Mairie.

* Contrat local d'accompagnement à la scolarité

5 **Cérémonie de remise des dictionnaires aux CM2**

Le 30 juin dernier, les 452 écoliers de CM2 ont reçu des mains de Madame le Maire, un cadeau bien utile pour réussir haut la main ce passage en 6^e ! Comme tous les ans, deux dictionnaires (français/anglais) ont été remis aux élèves de CM2 qui vont rejoindre le collège à la rentrée prochaine. « *Je vais y faire attention, comme ça, je me souviendrai toute ma vie de mon passage en 6^e* » témoigne Emma, 10 ans, élève à Albert Camus.

UNE AIDE POUR PAYER LA CANTINE

Le Centre communal d'action sociale de Plaisir accorde (sous certaines conditions de ressources et d'ancienneté de résidence sur Plaisir) une réduction sur le tarif de cantine, aux enfants scolarisés sur la commune en école maternelle ou primaire.

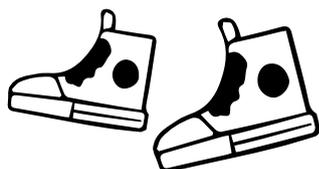
Vous pouvez faire instruire votre demande, sur rendez-vous, au 01 30 79 63 89.



3 752

ENFANTS

de la maternelle au CM2 ont fait leur rentrée dans les écoles de Plaisir.



DES ARTISTES EN HERBE BIEN DANS LEURS BASKETS !

À Plaisir, tous les élèves du CP au CM2 bénéficient chaque année d'activités sportives et physiques au sein de l'école. Pour les encadrer, 8 éducateurs sportifs, employés par la Mairie, interviennent quotidiennement dans les écoles afin d'initier les enfants aux 28 activités sportives proposées (grimpe, gymnastique, athlétisme, cirque, escrime...).

Côté culture, 38 classes bénéficient d'une heure

d'initiation à la musique et au chant par semaine. Les intervenants du conservatoire consacrent 20 heures par semaine à l'initiation au sein des écoles de Plaisir. Enfin, près de 1500 élèves sont accueillis tous les ans dans les bibliothèques sur le temps de l'école. L'occasion pour de nombreux enfants de découvrir les livres, ailleurs que sur les bancs de l'école et d'apprendre à aimer la lecture.

À VOS MARQUES !

QUELQUES GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS ATTENDENT NOS BAMBINS DURANT CETTE ANNÉE SCOLAIRE :

- ➔ **DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2018**
Semaine handicap
- ➔ **LE 29 MARS 2019**
Demi-journée de découverte de la gymnastique
(uniquement pour les élèves de grande section de maternelle)
- ➔ **DU 27 MAI AU 14 JUIN 2019**
Challenges Athlétisme et Gym
- ➔ **LES 24 ET 28 JUIN 2019**
Tournoi de Handball



DES ATSEM

DANS TOUTES LES CLASSES MATERNELLES

Si vous avez des enfants à l'école maternelle vous connaissez bien les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les ATSEM.

Ils accueillent vos enfants, secondent les enseignants dans la classe et aident les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie (habillage, toilette...). Alors que le code de l'éducation impose la présence d'une ATSEM par école, la Mairie a choisi de mettre à disposition une ATSEM par classe, soit 60 agents.

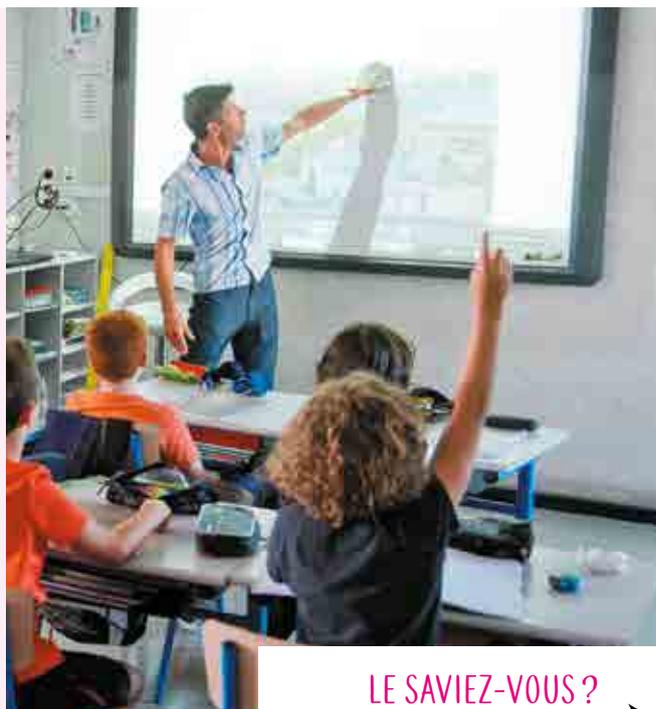
DES ÉCOLES « 2.0 »

En développant les outils numériques au sein des écoles, la Mairie lutte activement contre la « fracture numérique ». À travers différents projets, elle permet à 90 % des élèves d'accéder à un outil numérique.

Durant l'été, 15 classes ont été équipées de Vidéoprojecteurs Numériques Interactifs (VNI). Plus simples à mettre en place, plus innovants et moins coûteux que les Tableaux Numériques Interactifs (TNI), les VNI permettent de transformer un simple mur ou un tableau blanc en une surface interactive. L'enseignant y projette des textes ou des images sur lesquels il peut agir avec un doigt ou un stylet. À ce jour, 87 classes de la ville sont équipées de VNI.

Côté « classes mobiles », depuis la rentrée, 64 tablettes sont à disposition des classes élémentaires en fonction des besoins des professeurs et de leurs projets pédagogiques. Les PC portables utilisés dans les écoles depuis près de 4 ans restent toujours à disposition des enseignants. Enfin 50 « beebot », sorte de petits robots programmables et télécommandés, permettent également d'initier les élèves de classes élémentaires aux rudiments du codage.

VNI, TNI, tablettes, robotique, plus de 110 000 euros de budget ont ainsi été consacrés au développement du numérique, dans nos écoles, durant cette année.



LE SAVIEZ-VOUS ?

90%

des classes en élémentaire et

32%

des maternelles sont équipées d'écrans numériques.



c'est quoi la robotique à l'école ?



LES ÉCRANS ET NOS ENFANTS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER EN TANT QUE PARENTS ?

Il a été démontré dans de nombreuses études, que les écrans à « haute dose » pouvaient avoir des conséquences sur le comportement des enfants durant la classe : troubles de l'attention, fatigue, surexcitation, retard de langage et de développement... Sans pour autant priver tout usage d'écran, voici 4 règles qui peuvent être facilement appliquées...

1

PAS D'ÉCRANS
LE MATIN

2

PAS D'ÉCRANS
PENDANT LES REPAS

3

PAS D'ÉCRANS
AVANT DE S'ENDORMIR

4

PAS D'ÉCRANS
DANS LA CHAMBRE



QUESTIONS À...



Adeline GUILLEUX

Adjointe au Maire
en charge de la Vie scolaire

Tous les ans, la Mairie effectue des travaux de rénovation dans les écoles. Pouvez-vous nous en dire 2 mots ?

C'est un peu plus de 1 500 000 € de travaux qui ont été effectués dans nos écoles.

À Plaisir, nous entretenons nos écoles durant toute l'année scolaire, en travaillant en partenariat avec les enseignants. Nous avons ainsi fait, en 3 ans, l'équivalent de 10 étés de travaux.

Cette année quel est l'effectif moyen dans les classes ?

En dehors des 7 classes de CP dédoublés qui accueillent au maximum 12 enfants par classe, la moyenne sur nos écoles est de 24 enfants. Sachant que l'Académie autorise jusqu'à 27 enfants par classe en élémentaire et 32 en maternelle, nous sommes sur des effectifs confortables.

Nous pouvons également nous réjouir de l'ouverture d'une classe maternelle à La Boissière pour laquelle nous nous sommes mobilisés aux côtés de l'Inspecteur de l'éducation nationale et des parents d'élèves.

LES ÉCOLES SE SONT FAITES UNE BEAUTÉ DURANT L'ÉTÉ

RAVALEMENT, NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE, PEINTURE, SANITAIRES... CETTE ANNÉE, PRÈS D'1,5 MILLION D'EUROS A ÉTÉ CONSACRÉ À LA RÉNOVATION DE 28 ÉCOLES.

École élémentaire Rabelais

Un sol en caoutchouc a ainsi été installé dans l'ensemble des 930 m² de classes de l'établissement. Installé l'an dernier dans les parties communes, ce sol, 100 % naturel et recyclable, offre des qualités sonores fortes appréciables dans une école. « Ça change tout et en plus, c'est très simple d'entretien » précise Françoise Guilloret, Directrice de l'école. Les peintures de l'escalier et du couloir du premier étage ont également été refaites.



COÛT DES TRAVAUX 150 000 € sur 2 ans



Écoles maternelles Marc Laurent et Jean Moulin

Après de nombreux travaux de rénovation (électricité, chauffage, fenêtres, toiture, cour de récréation...), le ravalement complet des façades avec isolation thermique par l'extérieur a eu lieu durant l'été. Ces travaux sonnent la fin d'un chantier de rénovation mené sur plusieurs années.

COÛT DES TRAVAUX 189 500 €





École Marcel Jeantet

Après 2 mois et demi de travaux, un self, flambant neuf a fait la joie des élèves de l'école. Les enfants de maternelle La Fontaine conservent le service à table mais dans une salle de repas redimensionnée, repeinte de couleurs tendres et équipée d'un nouveau mobilier. Les élèves d'élémentaire se réjouissent de gagner en autonomie en constituant leur plateau et le portant jusqu'à la table. Bien plus ludique, le système de self permet aux enfants de choisir leurs voisins de table et de se regrouper par affinité. Outre les salles de repas, dans les locaux techniques, totalement rénovés et équipés à neuf, c'est toute l'organisation des cuisines qui a été repensée. Afin d'optimiser la sécurité alimentaire, la nouvelle organisation du parcours des produits, dite de la « marche en avant », évite que les plats prêts à être servis ne croisent des produits sales (légumes non lavés, déchets, vaisselle sale...).

COÛT DES TRAVAUX 450 000 €

DEPUIS 2015
PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS
consacrés à la rénovation des écoles.



Dans toutes les écoles maternelles de la ville

Les enfants ont eu la joie de découvrir les nouveaux jeux installés dans la cour de récréation. Ces nouvelles structures ont été acquises par la ville, contrairement aux anciennes qui étaient en location. Les nouveaux jeux seront autofinancés en 2 ans.

COÛT DE L'INVESTISSEMENT 500 000 €

[comprend également l'achat de 7 nouvelles structures de jeux pour les parcs publics de la ville].



École maternelle Daniel Casanova

Les façades de l'école ont été ravalées durant l'été. L'an dernier, des travaux d'isolation thermique ont été réalisés afin d'offrir un meilleur confort aux enfants, enseignants et ATSEM.

COÛT DES TRAVAUX 30 000 €

École Gérard Philippe

Les chéneaux situés sur le plafond du couloir d'entrée ont été réparés et isolés durant l'été.

COÛT DES TRAVAUX 20 000 €

École élémentaire Albert Camus

Comme cela a été le cas l'an dernier dans l'école voisine, les élèves d'Albert Camus ont découvert à la rentrée les nouveaux sanitaires garçons et sanitaires filles. Outre la garantie de l'intimité des enfants, les travaux de rénovation ont permis de rendre les toilettes accessibles aux enfants à mobilité réduite.

COÛT DES TRAVAUX 60 000 €



ÉVÈNEMENT

ESCALES D'AILLEURS

La 17^e édition du festival s'est tenue samedi 9 juin, dans le parc du château de Plaisir. Vous étiez près de 10 000 à participer aux festivités et à profiter des concerts, des jeux pour les enfants, des manèges ou des déambulations pour voyager à travers des univers tous plus poétiques les uns que les autres.



ON VOUS RÉPOND...

« Après avoir effectué le test, j'ai constaté que le PH de mon eau n'avait pas changé depuis qu'elle était adoucie! »

VRAI!

En effet, la décarbonatation ne modifie pas le pH de l'eau, qui mesure son acidité, mais son TH, qui mesure sa dureté. En étant adoucie, le TH de notre eau passera de 34 à 20°f et permettra ainsi d'éliminer 50 % du calcaire.

« Les vélos n'ont pas été pris en compte dans les aménagements de la RD30. »

FAUX!

Le projet prévoit la réalisation d'une voie verte sur l'ensemble de l'itinéraire et la création de deux passerelles pour piétons et cycles qui faciliteront les circulations douces et permettront de se rendre plus facilement vers le sud de la RN 12.



Vous avez une question ?

Postez-la sur lessentiel@ville-plaisir.fr ou sur Facebook. Tous les mois, nous y répondrons dans les colonnes de votre magazine.



→ **Mickaël Guimonneau**,
médaillé de bronze de la formation
professionnelle par La Chambre de Métiers
et de l'Artisanat des Yvelines.

“ J'aime mon métier,
je l'exerce avec fierté,
passion et conviction. J'apprécie
ce contact avec la pâte, ce travail
permanent de la matière première
et l'exigence de qualité que nous
devons à nos clients. ”

UN JEUNE PLAISIROIS AU FOUR, PLUS QU'AU MOULIN!

Qui n'a jamais été attiré par l'odeur de croissants chauds ou du bon pain s'échappant d'une boulangerie ? C'est grâce aux artisans boulangers qui mettent en œuvre leur savoir-faire pour proposer des produits de qualité, que vous pouvez succomber à ce plaisir !

C'est cette voie professionnelle qu'a choisie Mickaël Guimonneau, jeune plaisirois, alors élève en classe de 4^e. Retour sur son parcours qui l'a conduit à obtenir la médaille de l'apprenti boulanger le plus méritant.

Bouanger, une vocation

C'est par le biais de reportages TV que le jeune homme découvre

cette profession qui va devenir une véritable passion. Le stage d'observation qu'il doit effectuer en classe de 4^e est une aubaine : il s'immerge alors dans le milieu, en intégrant la boulangerie des petits prés. C'est à partir de cette expérience derrière les fourneaux qu'il entre de plain-pied dans la formation professionnelle, en s'orientant vers l'apprentissage. Après une année de préapprentissage chez le même employeur, il intègre, en 2015, le Centre de formation des apprentis de Versailles pour y préparer un CAP boulangerie en deux ans.

Le goût du travail bien fait récompensé

À l'issue de cet apprentissage, Mickaël obtient son diplôme et

décroche un CDI dans la boulangerie qui l'a accueilli à ses débuts. « J'aime mon métier, je l'exerce avec fierté, passion et conviction. J'apprécie ce contact avec la pâte, ce travail permanent de la matière première et l'exigence de qualité que nous devons à nos clients ». Ce goût du travail bien fait, sa rigueur exemplaire, le jury n'a pu que les remarquer : le 19 mars dernier, Mickaël s'est vu attribuer par La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, la médaille de bronze de la formation professionnelle. Motif de l'attribution : « excellent apprentissage effectué ».

Toutes nos félicitations !

LE PRC SE MAINTIENT

Après son accession en Fédérale 2, la tâche s'annonçait ardue pour le Plaisir Rugby Club, avec pour objectif le maintien. Un contrat rempli après une saison dont les joueurs n'ont pas à rougir.



Après une belle saison en Fédérale 3, le PRC s'était donné pour objectif de jouer le maintien en Fédérale 2. Mais les moyens dont disposait le club plaisirois laissaient présager une saison compliquée.

«*Nous faisons figure de petit poucet avec notre budget*» explique Thierry Lamandé, Président du PRC. Et les craintes étaient fondées à la vue du premier match de la saison, contre Bobigny : «*On encaisse trois essais en dix minutes. Ça nous a tout de suite mis dans le bain*», se souvient-il.

Une approche plus professionnelle

Mais le promu plaisirois savait à quoi s'attendre. Afin de mettre toutes les

chances de leur côté, un nouvel entraîneur avait intégré le staff, permettant d'élever le niveau de technicité. Des changements qui ont payé, le PRC terminant la saison avec 15 points d'avance sur le premier reléguable, notamment grâce à ses victoires obtenues face à ses deux adversaires directs pour le maintien, Arras et Domont. Pour la saison à venir, le Président du club se montre confiant : «*En espérant un brassage des poules plus équilibré que la saison passée, nous pouvons viser une classement final entre la 6^e et la 8^e place*». Une saison qui s'annonce palpitante et qui, nous l'espérons, sourira au PRC.

plaisir-rugby-club.net



TOUR D'HORIZON DE LA RENTRÉE AU TENNIS CLUB

La rentrée sera marquée par deux temps forts : le tournoi OPEN dans toutes les catégories (filles/garçons, jeunes, seniors) et le tournoi international Messieurs de la Ville, parrainé par la Fédération Française et la Fédération Internationale de Tennis. Un tournoi qui compte puisque parmi les finalistes et vainqueurs des éditions antérieures figurent des joueurs prestigieux du tennis français : Joe Wilfried Tsonga, Nicolas Escude... Les finales de ces tournois se dérouleront dimanche 23 septembre, à partir de 14h (finale Dames suivie de la finale Messieurs).

↳ Entrée gratuite - ouvert à tous. Rendez-vous au Tennis Club de Plaisir, 355 rue de la Bretechelle. 01 30 55 16 29 - club.tc-plaisir@fft.fr
Info + : inscriptions possibles sur place.

LE TENNIS CLUB DE PLAISIR PEUT ÊTRE FIER !

Parmi ses membres, le Club compte Aurélie Tourte qui officie désormais dans les plus grands tournois du monde ! Licenciée au Tennis Club de Plaisir depuis son enfance, cette Plaisiroise vient en effet d'obtenir le « badge d'or » de l'arbitrage. Infirmière diplômée, qui n'exerce plus qu'à temps partiel, la jeune femme a atteint le sommet de l'arbitrage international, faisant quasiment de sa passion, sa principale activité professionnelle. Elle est la seule française à avoir obtenu cette très haute distinction.

Un autre licencié au Tennis Club de Plaisir se distingue : il s'agit de Rémy Azemar, qui n'est autre que le juge-arbitre international désigné du tournoi de Roland Garros 2018.

Félicitations à eux !

RUN & BIKE

VOTRE CHALLENGE DE L'AUTOMNE!



Le 13 octobre, place à la 4^e édition de ce rendez-vous sportif devenu incontournable. L'occasion de renouveler l'exploit ou de tenter l'expérience en duo, en famille ou entre amis. À vos marques, prêts, feu, partez !

Un évènement fédérateur

Le Run & Bike est une course ouverte à toute personne licenciée ou non qui consiste à alterner course à pied et vélo par équipe de deux en ne disposant que d'un seul vélo. Sa pratique permet de combiner "effort physique et stratégie de course". Depuis 2015, près de 700 participants investissent le parc du château, à chaque édition de ce temps fort initié et organisé par la Ville, en collaboration avec ses associations sportives.

À chacun son parcours

Composez votre duo et venez-vous éclater sur la distance de votre choix au cœur du patrimoine vert de la Ville. Quatre courses vous sont proposées.

Les parcours sont adaptés à chaque catégorie : course de 15 km pour les plus de 18 ans et ouverte aux triathlètes dans le cadre du Championnat régional d'Île-de-France, 8 km pour les 14/17 ans et les plus de 18 ans, 4 km pour les 10/13 ans et 2 km pour les 6/9 ans.

Une course solidaire

Participer au Run & Bike, c'est aussi contribuer à une bonne action ! 1€ par inscription sera reversé à « l'Association Petits Princes », dont l'objectif majeur est de réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

↳ Inscriptions et renseignements : ville-plaisir.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les licenciés de la Fédération Française de Triathlon devront présenter leur licence au moment du retrait du dossard. Les doubles licenciés de la Fédération Française de Cyclisme et de la Fédération Française d'Athlétisme fourniront impérativement leurs licences et s'acquitteront d'une licence journée (assurance). Tous les autres participants devront présenter obligatoirement un certificat médical d'aptitude à un sport en compétition de moins d'un an ou d'une licence sportive compétition en cours de validité et s'acquitter d'une licence journée en supplément de l'inscription.

Le port du casque homologué à coque dure (Norme CE) et sanglé est obligatoire pour les 2 coéquipiers pendant toute la durée de l'épreuve.

ÇA GLISSE POUR LES PALMEURS DE PLAISIR !

Trois nageurs de La Palme Plaisiroise sélectionnés pour participer au Championnat de France de nage en eau vive, se sont distingués en avril dernier, à Noé, près de Toulouse. Dans cette discipline sportive de glisse, les compétiteurs descendent le cours d'une rivière, à l'aide d'un flotteur (planche d'eau vive) en se propulsant et dirigeant à l'aide de palmes. Au total 112 participants venus des quatre coins de l'Hexagone étaient au départ des 9 kms à parcourir dans la Garonne.

Coup de projecteur sur le classement de nos sportifs plaisirois :

- Jean-Yves Nédélec : 17^e avec un temps de 44 mn 04 s
- Jean-Marie Dupuy : 61^e (47 mn 38 s)
- Carlos Inacio : 94^e (51 mn 01 s)

Temps de référence :

- Premier du Championnat : 41 mn 18 s
- Dernier du Championnat : 58 mn 15 s

↳ lapalmeplaisiroise.fr



35^E JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Grand rendez-vous annuel, les journées du patrimoine vous permettent de partir à la découverte des lieux qui ont fait l'histoire de notre Ville. Cette année encore de nombreux lieux vous ouvrent leurs portes, les 15 et 16 septembre : Théâtre Espace Coluche, bureau du Maire, le centre hospitalier de Plaisir, le château, l'église, etc.

↳ Programme complet sur ville-plaisir.fr

LE CONSERVATOIRE À L'HEURE DE LA RENTRÉE

Accueillant 1 000 élèves en musique, danse, théâtre et arts & sciences, encadrés par une équipe de près de cinquante professeurs diplômés d'Etat, le conservatoire communal est ouvert à tous les habitants et élèves de Plaisir, à partir de 4 ans.

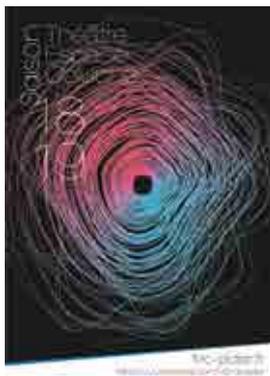
↳ Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées en ligne sur le portail de l'Espace Citoyen sur le site ville-plaisir.fr. Renseignements au 01 30 79 63 31 ou par e-mail à conservatoire@ville-plaisir.fr



JAZZ À LA CLÉ, C'EST REPARTI

Plaisir, terre de jazz, vous invite pour la troisième saison de Jazz à la Clé, avec encore une fois une programmation de très haut niveau qui débutera avec le groupe DaoElectro. Leur disque, The secret of cosmos, associe musique électro, world music et jazz et nous offre un univers sonore unique et fascinant.

↳ Concert à la Clé des champs le 28 septembre, à 20h45. Programmation complète et tarifs sur le site lacleschamps-plaisir.fr



TOUS AU THÉÂTRE !

La nouvelle saison culturelle au Théâtre Espace Coluche s'offre à vous à partir du 15 septembre ! Danse, chant, comédie musicale, théâtre, spectacles pour enfants... une saison éclectique qui promet des moments forts en rire et en émotion.

↳ Réservez vos places dès maintenant sur www.tec-plaisir.fr
TEC - 980 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 30 07 55 50



LA CULTURE EN UN CLIC

Le site Kiosq vous informe sur l'actualité des événements culturels de l'ensemble des 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines (expositions, spectacles, loisirs, cinéma...). Le Kiosq vous offre également la possibilité d'acheter vos billets en ligne pour les événements se tenant à Plaisir (la Clé des champs, le TEC, etc.)

↳ www.kiosq.sq.fr



ANAMEA

YOGA ET QI-GONG, POUR UN RETOUR DE VAGANCES EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

La pratique de sports zen vous apporte bien-être et sérénité au quotidien ! Alors n'attendez plus et venez tester une séance en ce début de saison, dès le 10 Septembre 2018, dans l'une des quatre salles localisées sur Plaisir (Maison Rousseau au centre, La Maremaison avenue de Chevreuse, le 51 rue de la Gare ou encore la salle Jean-Moulin aux Gâtines). Forte de ses 18 ans de pratique du Yoga, Valérie Josien, Présidente-fondatrice de l'association Anaméa et ancienne danseuse classique, vous initiera tout en douceur à cette discipline indienne multimillénaire.

 [Information sur www.anamea.fr](http://www.anamea.fr)
Tel. : 09 644 654 32 – 06 78 70 10 10
e-mail : anamea@orange.fr



LES AMIS DU BONSAÏ ONT TRENTE ANS!

Les 2 et 3 juin derniers, l'association plaisiroise a fêté ses trente années d'existence en exposant dans la cour des communs du château, leurs plus beaux spécimens et en promulguant de précieux conseils aux visiteurs.



Avec Plaisir en Transition, participez à la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale de l'histoire ! Le 15 septembre, 150 pays se mobiliseront pour nettoyer la planète en 1 jour !

 [Renseignement sur plaisiren-transition.wordpress.com](http://Renseignement-sur-plaisiren-transition.wordpress.com)

SOIRÉE FESTIVE ET SOLIDAIRE

La soirée débutera par le visionnage de vidéos concernant le projet et sera suivi par un repas unique (entrée, plat et dessert). Des spectacles de danses de l'association Unicypher seront également organisés sans oublier un défilé culture du monde. Cette soirée permettra de récolter des dons, du matériel de puériculture et

des fournitures scolaires pour la maternité et l'école de Thialy (Sénégal).

 **Samedi 22 septembre à la Salle des fêtes des Gâtines. Tarif : 10€**
Tél. : 06.10.78.89.43
Mail : aissatally_3@hotmail.fr
En partenariat avec l'Association Ly Moussa, Unicypher et l'Association Thialy Développement



CARTON PLEIN!

Les Plaisirois venus en nombre ont chiné tout l'après-midi du 17 juin dernier, à l'occasion du traditionnel vide-grenier organisé dans le parc du Château par l'association Les Familles plaisiroises.

UNE EXPO PÉTILLANTE

Du 24 au 27 mai derniers, le Groupe des peintres de Plaisir vous ont offert une expo sur le thème de «La fête», salle Armande Béjart : feu d'artifice de couleurs, cocktails pigmentés... un véritable vent de folie !

Bernard Meyer

Président du groupe Un regard vers l'avenir
LR - UDI - Non inscrits

Championne du monde de football, l'équipe de France nous a fait vibrer et rêver jusqu'à la finale du 15 juillet.

Elle a réuni tous les quartiers et toutes les générations sur la fan zone du stade Giroux.

Mais qui aurait cru le jour du match inaugural que la France arriverait à un tel sommet ?

La feuille de route du sélectionneur, elle était claire : avec son équipe, remporter la Coupe du monde et par la même répondre aux aspirations des Françaises et des Français... Ses joueurs et lui y ont cru de bout en bout. Et comme on a coutume de dire, cela semblait impossible et ils l'ont fait... Mois après mois pour la préparation de la compétition, jour après jour, match après match, il a bâti sa stratégie...

Et pourtant, combien nombreux ont été les détracteurs qui tout au long de la 1^{ère} manche ne se sont pas privés d'émettre des réserves, de critiquer ou de railler nos joueurs. L'ironie était facile, et si ceux qui ont la critique facile ne comprenaient pas, cela ne voulait pas dire pour autant qu'il n'y avait pas de logique... Peut-être était-ce simplement parce qu'ils ne sont pas rôlés au football comme d'autres ne sont pas rôlés à la vie municipale et n'en comprennent pas le déroulement ou la stratégie...

L'équipe de France a fait fi de ces critiques et a mené à bien sa barque pour répondre aux attentes des Français...

Quel bel exemple...

L'été a également été l'occasion de belles rencontres des Plaisiroises et Plaisirois de toutes générations et de tous quartiers sur le site du Parc du Château pour la première édition des Estivales 2018 dont le succès nous incite à organiser dès aujourd'hui l'édition 2019 des nouvelles Estivales. Quel plaisir que de voir enfants, jeunes et moins jeunes se donner rendez-vous autour des jeux de société sur les structures gonflables ou dans les transats avec un livre et une crêpe...

Permettre à toutes les générations de se rencontrer, de partager, de jouer ensemble, n'est-ce pas là la plus belle illustration du bien vivre ensemble que nous portons à Plaisir ?

C'est donc en ce sens que nous poursuivrons tout au long de l'année à venir en portant ou accompagnant des grands projets comme la 4^e fresque du Valibout, la nouvelle maison médicale ou les futurs cinémas du centre commercial Open Sky mais également en préservant la dimension humaine, la volonté de proximité et le lien avec et entre les Plaisiroises et les Plaisirois, parce que ensemble, comme nos joueurs de foot, nous irons plus loin et nous vivrons mieux dans un ville où le bon et bien vivre pour tous sera toujours notre priorité !

Véronique Guernon

Présidente du groupe Libre et indépendant
LR - UDI - Non inscrits

AU THÉÂTRE CE SOIR

Vous n'arrivez pas à suivre les annonces et les décisions du Maire et de sa majorité ? C'est normal, eux non plus ! De contradictions surréalistes en explications mal maîtrisées, on nage en plein absurde.

Des élus incapables de décrire de manière intelligible le contenu de postes sous leur responsabilité, pourvus d'ubuesques titres parfois comiques comme le conseil en accompagnement au changement.

Des consultations sur des modifications urbanistiques qui sont confidentielles et entourées d'informations mensongères, comme pour l'ajout d'un pylône d'antennes sur le stade des Gâtines trop proche des écoles. Des notes de synthèse rendant les finances publiques compréhensibles qui ne sont volontairement pas publiées. Si ça ne rapporte pas d'électorat et que la vérité des chiffres n'est pas brillante, pourquoi donc faire de la pédagogie ? La personnalisation de la vie politique n'est pas calamiteuse qu'au niveau national. Tout donne l'impression que l'image de notre maire est sa seule obsession et le but en soi de toutes ses « actions » politiques. Au point de faire de la Ville une scène de théâtre démesurée où elle se croit la seule tragédienne autorisée à s'adonner à des monologues grandiloquents. Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas..

Mais les plaisirois ne sont pas un public réduit à un silence admiratif et notre groupe n'est pas là pour faire de la figuration. Nous continuons à défendre l'intérêt général avec la ferme conviction que notre Ville a les moyens de sortir de cette médiocrité ambiante.

Il faut imaginer Sisyphe heureux.

www.libreetindpendant.com

Djamel Niati

Président du groupe À gauche toute : l'humain d'abord
Front de gauche

À GAUCHE TOUTE, L'HUMAIN D'ABORD

Le conseil municipal de Mai a fait la preuve d'un autoritarisme brutal et nerveux, la Maire a refusé de donner la parole aux citoyens venus se faire entendre sur les dessertes de bus et les transports collectifs, et cela dans la maison du peuple - leur maison ! Elle s'est ainsi livrée à une belle démonstration de pseudo-démocratie non participative, bien conforme à sa manière habituelle. Par contre, elle a porté à notre connaissance une information de taille : notre ville présentait à la fin 2017, un excédent de 10 millions d'euros qui montre que la hausse d'impôts de l'an dernier n'avait aucune justification ! C'est ce qu'on peut appeler de la gestion à la petite semaine où le Plaisirois n'est que la variable d'ajustement d'une construction budgétaire sans vision politique ! Gérer une ville, c'est anticiper les besoins de la population et mettre en place des moyens pour les satisfaire, non uniquement compter !

Autre exemple : l'absence pendant des années d'initiatives concernant la désertification médicale. Aujourd'hui, nous en arrivons à être la commune la moins nantiée du département, et cela au moment où l'hôpital public est mis à mal au niveau national par les choix du président Macron ! De jour en jour, le masque se fissure, et au delà du théâtral exercice de communication cher à notre édile, ce sont tous les Plaisirois qui paient cette incurie notoire ! Nous, Front de gauche, loin de cette vision arithmétique voulons une Ville où la vie de nos concitoyens n'est plus une simple ligne budgétaire !

Pour nous suivre : <http://www.fdg-plaisir.fr/> et www.ag-glosqy.wordpress.com

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe AEPP Avenir
APP/EELV/PS

LA COMMUNICATION, C'EST POURTANT DU SÉRIEUX !

La communication politique devrait expliquer des décisions.

Faut-il utiliser le faux semblant avec des affiches pathétiques sur le départ des médecins alors que depuis 3 ans rien n'a été entrepris, ou sur la mixité sociale, titrée «le goût des autres» et représentant une photo de deux enfants blonds ? Une communication qui ne fait que survoler maladroitement ou aborder trop tard des sujets graves et importants.

La communication devrait permettre les échanges. Le 30 mai, lors de la manif contre le démantèlement des lignes de bus, avant le conseil municipal, Madame la Maire invite les habitants à entrer dans la salle (la séance est publique) pour les faire sortir presque aussitôt après les avoir rassurés de paroles infantilisantes. Le citoyen ne serait-il pas compétent pour participer à la dynamique de sa ville ?

La communication exige du concret. Etes-vous au courant qu'un pylône supportant 3 antennes-relais va être installé sur le stade des Gâtines à moins de 100 m de 2 écoles et d'un centre médical ? Cette décision faisant l'objet d'une consultation publique n'a été affichée que sur le panneau lumineux et le site internet. Est-ce suffisant ? Légalement, un maire a l'obligation de communiquer sur le sujet. Mais l'Essentiel en papier glacé ne montre que de belles photos et de beaux projets ! On aimerait aussi y lire que chaque citoyen peut faire une demande gratuite de mesure d'ondes électromagnétiques et s'informer sur le site officiel carto.fr. Là, ce serait de la communication !

Communiquez avec aep.avenir@gmail.com

Aleksandar Nikolic

Président du groupe Le Rassemblement Bleu Marine pour Plaisir
Front National

LES RACAILLES FONT LEUR LOI, KALACHNIKOV À LA MAIN.

La scène sortant tout droit d'un documentaire sur une zone de guerre a pourtant bien eu lieu à Plaisir un mercredi soir comme les autres : quatre hommes armés d'un fusil d'as-

saut Kalachnikov ont menacé les occupants de deux halls d'immeubles différents de Plaisir. Les racailles ne se cachent plus pour imposer leur Loi par la violence, la terreur et les menaces diverses qui pourrissent le quotidien des riverains. Cette affaire fait écho à nos interventions régulières sur la découverte d'armes de guerre dans ce même quartier du Valibout et sur les difficultés d'intervention d'une police démunie faute de moyens.

Les politiques de droite comme de gauche, dans une logique psychologisante, ont toujours préféré déverser des milliards dans les banlieues sans pour autant rétablir l'ordre et ont, au contraire laissé grandir la loi communautariste, anti-policrière, anti-française, en quelque sorte la loi des hors-la-loi. Face à nos indignations répétés sur la violence qui gangrène le quartier du Valibout, la majorité municipale hurle à la « stigmatisation anti républicaine » au lieu de préserver la République justement.

La police doit pouvoir retourner dans les cités et rétablir un ordre nécessaire à la paix dans nos banlieues. Mais elle doit être soutenue par une hiérarchie administrative, préfectorale, judiciaire et politique courageuse qui préfère le respect des lois aux bénéfices du clientélisme et de l'achat de la paix sociale. Nous invitons donc, au nom de la paix civile dans nos banlieues, au courage et à la volonté politique.

Bernard ANSART

Groupe « Ensemble, avançons pour Plaisir »
LREM- Non Inscrit

ASSOCIATIF ET CITOYENNETÉ

Comme chaque année la Fête des associations début septembre sera marquée par le formidable dynamisme associatif de notre Ville pour le plus grand plaisir des plus jeunes aux seniors. Ils seront nombreux à s'inscrire aux activités proposées, suivant leurs envies, leurs disponibilités et aussi leurs moyens financiers. D'autres, tout aussi nombreux, moins entreprenants ou moins disponibles resteront simplement en recherche ou en attente d'un vivre ensemble de proximité sans contrainte, et plus spontané.

Si le dynamisme associatif est fortement présent sur la ville, ici comme ailleurs, il s'essouffle et doit être sans cesse revitalisé. Certes l'urbanisme avec ses quartiers excentrés, ses grands collectifs ou ensembles pavillonnaires isolés de tout service de proximité, dans un monde « tout automobile » est peu propice au développement relationnel entre les habitants. Nous ne devons pas accepter ce mode de vie devenu très individualiste. Il est urgent et encore possible d'inverser cette tendance par des comportements plus solidaires, notamment envers les personnes fragiles qui peuvent être ignorées de leur entourage.

Conduire les habitants à plus de contact de proximité, à faciliter les rencontres au travers de petits services du quotidien est une préoccupation qui mérite d'être encouragée et accompagnée au travers de l'action municipale pour plus de citoyenneté, au plus près de l'habitat de chacun. On doit en attendre bienveillance et renforcement du civisme pour un mieux vivre ensemble.

Contact : ensembleavanconspourplaisir@gmail.com



INFOS PRATIQUES

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets...
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Joséphine Kollmannsberger vous reçoit sur rendez-vous
tous les lundis, de 16h30 à 18h30, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro, et en plus il est gratuit !
0 8000 78370
Du lundi au vendredi, 9h - 12h et 13h30 - 18h,
Vous pouvez également envoyer un mail sur
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 63 00**
Lundi, 13h30/19h30. Du mardi au vendredi, 9h/12h et
13h30/17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h. Samedi, 9h/11h45.

CCAS

Parc de l'Hôtel de Ville. **01 30 79 63 89 / 63 94**
Lundi 13h30/19h30. Du mardi au vendredi, 9h/12h et 13h30/17h30

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

01 30 79 62 65 / 62 37 - urbanisme@ville-plaisir.fr
Sur rdv pris par téléphone :
Mercredi et vendredi 9h - 12h, mardi et jeudi 13h30 - 17h30
Sans rdv : Lundi 13h30 - 19h30, mercredi 13h30 - 17h30
Pas d'accueil :
Mardi et jeudi matin / Vendredi après-midi / Fermé le lundi.

POLICE MUNICIPALE

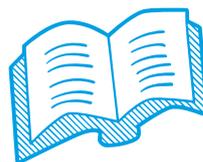
01 30 55 45 10

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, à partir de 8h.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur toute la Ville (hors Valibout) : le 1^{er} vendredi du mois.
Prochaines collectes les 5 oct., 2 nov., 7 déc.
Pour le secteur du Valibout, la collecte est effectuée
tous les vendredis.
Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir.
[Une question, un problème ?](#)
L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
est à votre écoute au **0800 078 780** (appel gratuit)
ou par mail sur dechets@sqy.fr
Retrouvez toutes les infos concernant la collecte
des déchets sur : www.sqy.fr/dechetteries



CARNET

DU 15 JUIN AU 15 AOÛT 2018

NAISSANCES

Emy Carvalhana - Hayden Nguyen - Bradley
Tshunza Kabedi - Hayden Geffroy Coursin - Élisabeth Villani - Kamila
Sad-Chemloul - Loukas Brune - Axel Charriras Pinna - Wyatt Caru-
so - Emma Houry - Sofia Pellizzari - Lucien Chausserie-Laprée - Rita
Yagoubi - Tasneem Farhane - Nil Boztas - Alice Porcheron - Lorenzo
Pardillos - Naélya Reboux - Nour Merimi - Léo Cuisset - Emma
Brissard - Nina Sous - Auréa Ambrogio - Louna Grandjean Lardé -
Mariama Bah - Mohamed-Ali Hamzi - Lisa Hamenni - Maé Cor-
mand - Livia Toffoun - Zoé Bignolo - Wesley Georges - Bianca Schiavi
Roche - Achirafi Mmadi Salim - Ange-Loïc Sea - Amalya Armano
Kone - Nadir Yatoui - Jules Barret - Marius Hryc - Amir Majri - Wyatt
Caruso - Mia Trabelsi Gilles - Gabin Eccli - Matéo Monteiro - Léonie
Levillain - Aymane Qodad - Jules Garsin - Roumaïssa Abdallahi -
Ambrine Safir - Eva Egle - Anne-Campbell Gueye - Amy-Capucine
Gueye - Wassim Boudaoud - Qassim Pereira Semedo - Gabriel
Hisquin - Mariam Faye - Jade Grenda - Thiago Ginestier - Sofiane
Hemmiche - Maïssa Mbatch Chafi - Victor Royet - Aiden Pied Louis
Legoupillot - Théo Laborie - Kylian Suon - Victor Royet - Maïssa Mbat-
ch Chafi - Diane Debabeche - Lucas Moulin - Fatimata Diallo - Ma-
thias Vergé Vingadassalon - Caleb-Etan Kouakou - Lucas Saint-Mar-
tin - Malone Gameiro - Lena Santos Alves - Liam Delattre - Nahill
Hachefa - Emmy Dayaux

MARIAGES

Olivier Mallet et Ludivine Faure - Aurélien Fernandes
et Melody Delepine Serge Nkodia et Christiane Mboukou-Ngon-
go - Sébastien Tétard et Aymone Gore - Erwan De Myttenaere et
Clarisse Bourdier - Sofiane Labrag et Mélanie Ribeiro - Jean-Jaques
Beauvais et Martine Frau - Johann Simone et Saffuramah Ra-
fique - Eric Cabel et Nathalie Braud - Vuthy Ung et Sereiprakupoun
Mey - Mamadou Sako et Aurélie Bodin - Abderrahmane Kabache et
Nadjet Lachkhab - Thanuson Thangarajah et Pirasanthi Sivarasa -
Guillaume Vacherand et Alexandra Villard - Susana Fabre - Imre
Rodriguez Espinedo - Rémi Douset - Stéphan Leibovitch - Blanche
Huzovic - Joëlle Challe - Alain Laruelle - Micheline Sorgniard - Ma-
rie-Line Fontaine - Louise Le Meur - Christian Kobiéla Yann Rocher
et Jheremy Gutierrez Dulanto - Marc Chanier et Isabelle Reine - Paul
Flamant et Sarah Pablo - Robert Bohi et Eloïse Kouame - Niodot
Guei et Polet Doho

DÉCÈS

Jeannine Roche - Sylvie Wecker - Lucien Morange - Reine
Giscloux - Marro Korera - Khalid Aaouidat - Christian Levert - Aimée
Roth - Robert Garcia - Toufik Merghit - Huguette Bazin - Susana
Fabre - Imre Rodriguez Espinedo - Rémi Douset - Stéphan Leibo-
vitch - Blanche Huzovic - Joëlle Challe - Alain Laruelle - Micheline
Sorgniard - Marie-Line Fontaine - Louise Le Meur - Christian
Kobiéla



LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX



L'ART
DU
PARTAGE

15 & 16
SEPTEMBRE
2018

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

#JEP2018

WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

ANNÉE
EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE
CULTUREL 2018



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR: **VILLE-PLAISIR.FR**

L'Église Saint-Pierre — La Casa du Portugal — Le Théâtre Espace Coluche
— L'Hôtel de Ville et son parc — Le Centre Culturel Musulman
— Le Centre Hospitalier de Plaisir — Le Château de Plaisir et son parc...



radiofrance

france+tv

PhenixDigital

cl.a.u.e

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



4^E ÉDITION

Ville de
Plaisir

RUN & BIKE



1€ PAR INSCRIPTION
reversé à l'association

En partenariat avec



SAMEDI 13 OCT. 2018

DÉPART : CHÂTEAU DE PLAISIR

INFOS & INSCRIPTIONS VILLE-PLAISIR.FR

